

Annuaire financier & fiscal des agglomérations

*Communautés d'agglomération
et communautés urbaines*

Comptes administratifs 2009

Toutes les données financières sur www.AdCF.org

À partir de l'automne 2011, l'annuaire financier et fiscal des communautés d'agglomération et des communautés urbaines sera en ligne sur le site de l'AdCF (espace adhérents).

Le site reprendra l'ensemble des textes de l'Annuaire :

- La synthèse de la situation financière des communautés d'agglomération en 2009
- La page repères financiers CA / CU 2009
- Les éclairages

et donnera accès à :

- une analyse comparative au travers des panoramas budgétaires et financiers organisés selon différents regroupements de communautés :
 - par génération de Communautés d'agglomération
 - Communautés d'agglomération créées en 2000
 - Communautés d'agglomération créées en 2001
 - Communautés d'agglomération créées en 2002
 - Communautés d'agglomération créées en 2003
 - Communautés d'agglomération créées en 2004
 - Communautés d'agglomération créées en 2005
 - Communautés d'agglomération créées en 2006
 - Communautés d'agglomération créées en 2007
 - Communautés d'agglomération créées en 2008
 - Communautés d'agglomération créées en 2009
 - par strate de population
 - Communautés d'agglomération de moins de 60 000 habitants
 - Communautés d'agglomération ayant entre 60 000 et 90 000 habitants
 - Communautés d'agglomération ayant entre 90 000 et 120 000 habitants
 - Communautés d'agglomération ayant entre 120 000 et 150 000 habitants
 - Communautés d'agglomération ayant entre 150 000 et 200 000 habitants
 - Communautés d'agglomération ayant plus de 200 000 habitants
- une analyse globale à partir des synthèses du Panorama budgétaire et financier de l'ensemble des 174 CA, de l'ensemble des 7 CA des DOM-TOM et de l'ensemble des 16 CU en 2009 (en TPU et en fiscalité additionnelle).
- une analyse détaillée à partir des fiches individuelles de chaque communauté d'agglomération et urbaine.

Chiffres clés

174

Nombre de communautés d'agglomération
au 1^{er} janvier 2009

2 983

Nombre de communes regroupées dans les communautés
d'agglomération

21 034 637

Nombre d'habitants regroupés dans les communautés
d'agglomération

890

Nombre total de budgets annexes des communautés
d'agglomération

5,11

Nombre moyen de budgets annexes d'une communauté
d'agglomération

46 %

Part du produit de TP conservée par les communautés
d'agglomération nette des reversements

+ 2,50 %

Taux d'évolution des bases de TP en 2009
pour les communautés d'agglomération

1 770 euros/hab

Niveau moyen des bases nettes de taxe professionnelle
des agglomérations

17,29 %

Taux de taxe professionnelle moyen des agglomérations

28

Nombre de communautés d'agglomération levant une fiscalité
mixte

84 %

Proportion de communautés d'agglomération prélevant
la TEOM

75 %

Proportion de communautés d'agglomération versant
une dotation de solidarité communautaire

293 euros/hab et 538 euros/hab

Niveau moyen de dépenses de gestion, nettes
des reversements obligatoires, pour les communautés
d'agglomération et les communautés urbaines

4,5 ans

Capacité de désendettement moyenne des communautés
d'agglomération (y compris les budgets annexes)

4,1 ans

Capacité de désendettement moyenne des communautés
d'agglomération (budget principal)

1 600 millions d'euros

Montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement
sur le budget principal des communautés d'agglomération

6,6 milliards d'euros

Encours de dette au 31-12-2009 de l'ensemble
des agglomérations (budget principal)

L'édition 2009 de l'Annuaire financier et fiscal fête son dixième anniversaire ! Voilà dix ans que l'AdCF réalise en partenariat avec Dexia et le cabinet d'expertise Sémaphores ce travail de compilation et d'analyse des comptes administratifs. Cette longue série de données statistiques fait la force de cette publication. Les mouvements financiers sont appréciés sur la durée apportant un éclairage plus fin sur l'analyse des grandes tendances et permettant de suivre la montée en charge des compétences des agglomérations. Les communautés sont comparées entre elles selon leur génération, les plus anciennes ayant un profil financier différent, plus gestionnaire que des communautés plus récentes. La base de données financières que constitue l'annuaire représente ainsi, pour l'analyste financier, responsable politique ou technique au sein des communautés, un outil précieux.

Au moment où de nombreuses réformes bouleversent le paysage intercommunal – réforme de la taxe professionnelle introduisant une diversification du panier de ressources des communautés et modifiant la géographie de la répartition des richesses fiscales, réforme territoriale appelant à une évolution des périmètres et à la redéfinition des solidarités financières –, il est essentiel de bien mesurer la santé financière des communautés.

L'annuaire apporte des réponses claires : en 2009, un an avant la réforme fiscale (en 2010 les communautés toucheront une compensation et le nouveau panier fiscal arrivera en 2011), la situation financière des communautés est globalement saine. La progression des recettes de fonctionnement, soutenue quasi exclusivement par une bonne croissance des bases de taxe professionnelle, permet d'absorber une progression dynamique des charges de gestion du fait de la poursuite des transferts de compétences. La capacité d'autofinancement des communautés est globalement préservée.

Cette « bonne santé financière », qui par ailleurs peut être différente d'une communauté à l'autre, permet d'aborder le grand cycle des réformes avec de sérieux atouts.

Réalisé en collaboration avec ses partenaires Dexia et Sémaphores, l'Annuaire financier et fiscal est un outil à vocation pratique destiné à l'ensemble des gestionnaires locaux. Il leur fournit un premier cadre d'analyse et met à leur disposition de nombreuses données financières et ratios pour alimenter leurs analyses.

Afin de répondre à leurs attentes, les fiches financières individuelles seront désormais disponibles sur l'espace adhérent du site de l'AdCF (www.adcf.org). On pourra y trouver les annuaires des années précédentes et leurs différents contenus, des ratios, des cartes et des agrégats financiers pour accompagner les communautés dans leurs analyses rétrospectives et prospectives.

L'Annuaire fiscal et financier est un exercice qui ne pourrait pas exister sans la participation active des responsables financiers des communautés, qu'ils en soient remerciés.



Daniel Delaveau
Président de l'Assemblée
des communautés de France

Sommaire

Situation financière des CA en 2009.....	4
Les grands domaines d'intervention des CA.....	10
L'équilibre des budgets annexes.....	11
Panorama budgétaire et financier des CA en 2009	12
Panorama budgétaire et financier des DOM en 2009	14
Repères financiers des CA et des CU en 2009.....	16
Situation financière des CU en 2009.....	18

Situation financière des communautés d'agglomération

comptes administratifs 2009

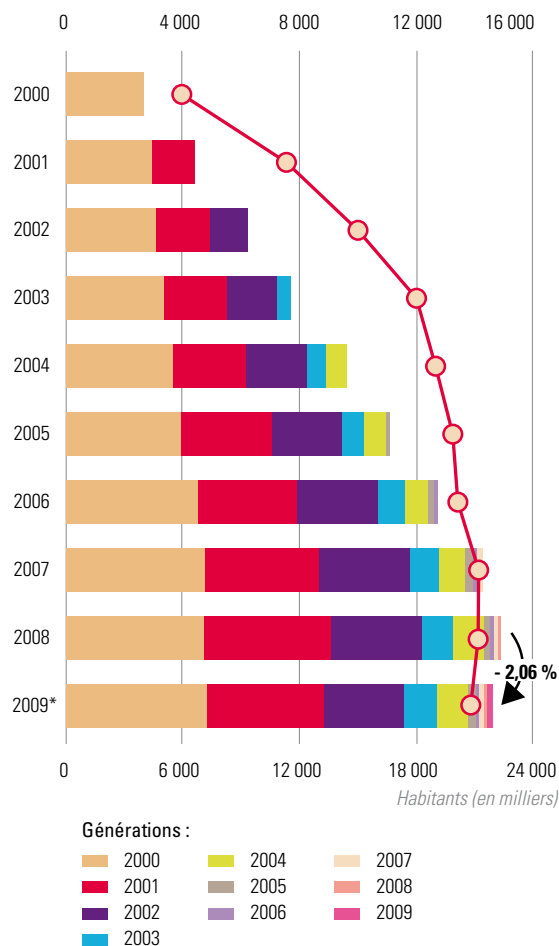
174 agglomérations, 20 milliards d'euros de budget

L'année 2009 a vu l'apparition de cinq nouvelles communautés d'agglomération dont quatre en Île-de-France (les CA du Mont-Valérien, des Deux Rives de la Seine, des Portes de l'Essonne et de Marne et Chantierine) et une en outre-mer (Cap Excellence). Parmi ces nouvelles communautés, trois sont issues de la transformation de communautés de communes à taxe professionnelle unique et deux créées ex nihilo.

Deux groupements ont, en revanche, changé de catégorie : le Grand Toulouse et Nice Côte d'Azur se sont transformés en communautés urbaines. Cette évolution institutionnelle se traduit par une baisse de la population totale des communautés d'agglomération qui passe de 21,8 millions d'habitants en 2008 à 21 millions en 2009, la population moyenne passant de 127 500 habitants à 121 000 habitants.

Évolution des dépenses totales des communautés d'agglomération hors budgets annexes non structurants

Nettes des reversements de fiscalité / par génération / en millions d'euros



* L'évolution observée en 2009 est liée à la sortie du périmètre des communautés de Toulouse et de Nice.

La masse totale des budgets principaux et des budgets annexes atteint 20 milliards d'euros en 2009. À champ constant (169 communautés existantes au 1^{er} janvier 2008¹), les dépenses propres (dépenses totales diminuées des reversements de fiscalité) des budgets principaux et budgets annexes structurants, enregistrent une augmentation de 2,9 %.

L'analyse des budgets principaux révèle une évolution dynamique des dépenses de fonctionnement (hors reversements) : 6,3 milliards en 2009 (en tenant compte du nouveau périmètre) contre 6,0 milliards en 2008 (hors les CU de Toulouse et de Nice). Cette évolution est soutenue par une croissance encore plus forte des recettes (+4,4 %), qui s'établissent en 2009 à 12,6 milliards. Au sein de ces budgets, la part des reversements de fiscalité aux communes (4,8 milliards d'euros) reste importante : 44 % des dépenses totales de fonctionnement.

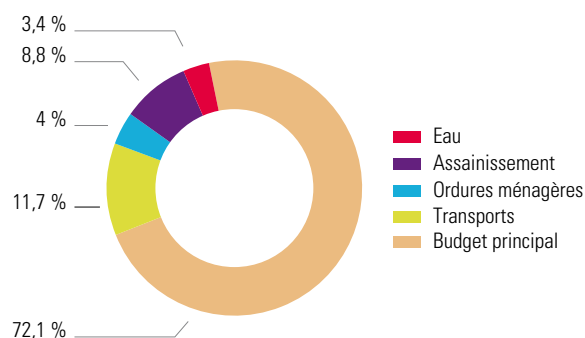
L'année 2009 est également marquée par une baisse importante des dépenses d'équipement (-10,4 %), évolution probablement liée à la combinaison du renouvellement des conseils municipaux et de l'irruption de la crise financière intervenus en 2008.

Les communautés d'agglomération gèrent 890 budgets annexes, soit 5,1 budgets en moyenne par communauté. Les budgets annexes structurants représentent 4 milliards d'euros (soit 27,9 % des dépenses hors reversements) et sont constitués par les dépenses des transports (1,7 milliard d'euros, soit 11,7 % du budget total), d'assainissement (1,3 milliard d'euros, 8,8 %), de la gestion des déchets ménagers (587 millions d'euros, 4 %) et des services d'eau (489 millions d'euros, 3,4 %).

1 - L'analyse qui suit privilégie une évolution des grandes masses financières à champ constant (budgets principaux), soit des comparaisons par rapport à 2008 calculées sur les 169 communautés d'agglomération existantes au 1^{er} janvier 2008 et 2009.

Répartition des dépenses du budget global

(dépenses totales, hors reversements, budget principal et budgets annexes structurant - en %)



Une croissance soutenue des recettes de gestion

Les recettes de gestion des communautés d'agglomération représentent 12,6 milliards d'euros en 2009 – soit 601 euros par habitant – et enregistrent une croissance soutenue (+4,4 %) par rapport à l'année précédente (+3,7 %). Ces recettes restent principalement constituées du produit de la fiscalité directe et des concours financiers de l'État (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation de la part salaire). La fiscalité sur les déchets ménagers occupe une place de plus en plus significative (un peu plus de 10 %) et progresse de +7,3 %.

Une forte progression des bases de la taxe professionnelle

La hausse des recettes fiscales explique dans une large mesure l'augmentation globale des recettes de gestion. Le produit de la fiscalité directe (constitué pour l'essentiel de la taxe professionnelle) reste la principale ressource des communautés d'agglomération et s'élève à 6,7 milliards d'euros. Au lendemain des élections municipales de 2008, près d'un tiers des communautés d'agglomération (64) ont augmenté leur taux de taxe professionnelle, profitant des marges de manœuvre fiscales libérées par les communes. Les bases de la taxe professionnelle ont connu une progression favorable (+3,6 %) pour partie liée au dispositif de plafonnement effectif à 3,5 % de la valeur ajoutée. Ce dernier a en effet conduit les entreprises à relâcher leurs efforts en matière d'optimisation fiscale, comme semble l'indiquer l'accroissement des dégrèvements de taxe professionnelle pris en charge par l'État (+3,5 % d'augmentation par rapport à l'année 2008).

La forte progression du produit de la fiscalité directe (+6 %) n'est pas exclusivement imputable à la taxe professionnelle. Elle résulte également de l'évolution du régime fiscal des communautés d'agglomération vers la fiscalité mixte. En 2009, 28 communautés d'agglomération lèvent une fiscalité mixte (dont six à taux nuls).

La hausse continue de la TEOM et du versement transport

Le produit de la taxe d'enlèvement sur les déchets ménagers collecté par les communautés enregistre une forte hausse en 2009 (+7,3 %), faisant suite à une progression déjà significative en 2008 (+5,6 %). Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés : la hausse des coûts du service, la progression du taux de couverture de la TEOM dans certaines communautés, faisant suite à la volonté de retrouver des marges de manœuvre budgétaires en améliorant le taux de recouvrement de service par la TEOM. Au total, la fiscalité sur les déchets ménagers représente 1,3 milliard d'euros cette année.

Le produit perçu sur le budget principal au titre du versement transport s'élève à 303 millions d'euros, soit 2,4 % des recettes de gestion. Les taux de VT étant plafonnés et beaucoup de communautés se situant au taux maximum, cette ressource progresse principalement en fonction de l'évolution de la masse salariale des entreprises cotisantes. À champ constant, le produit du versement transport croît, entre 2008 et 2009, de +3,3 %. Il convient de noter que la majorité des communautés d'agglomération lèvent cette recette dans le cadre d'un budget annexe.

Une augmentation relative des attributions de compensation négatives

Les attributions de compensation négatives – reversées par les communes aux communautés d'agglomération

– connaissent une forte progression (+13,5 % à champ constant) mais ne représentent, au total, qu'une très faible part des recettes de gestion (0,4 %, soit 44 millions d'euros). Ces données ne reflètent pas une tendance générale et pour lesquelles on note une augmentation des attributions de compensation négatives sur les deux ou trois communautés dont le processus d'intégration est particulièrement fort.

Une stagnation des concours financiers de l'État

La dotation globale de fonctionnement des communautés est composée de deux dotations : la dotation de compensation de la suppression de la part salaire et la dotation d'intercommunalité (dotation de base et de péréquation). Ces dotations représentent, en 2009, un quart des recettes de gestion.

La loi de finances initiale pour 2009 a mis fin au contrat de croissance et de solidarité qui garantissait jusqu'alors une évolution des concours financiers de l'État à destination des collectivités locales fondée sur la prise en compte de l'indice prévisionnel des prix hors tabac et de l'évolution annuelle du PIB. Désormais, ces concours seront encadrés par une norme pluriannuelle de dépenses n'excédant pas l'évolution prévisionnelle des prix, fixée à +2 % pour 2009.

Les règles d'indexation propres à la dotation globale de fonctionnement (DGF) de chaque catégorie de collectivités sont également modifiées. Ainsi, l'évolution de la dotation d'intercommunalité des communautés d'agglomération est désormais au mieux égale à l'inflation prévisionnelle sans garantie de plancher.

Au total, la DGF des communautés connaît une progression très faible (+0,8 %) : +0,9 % pour la dotation d'intercommunalité, la dotation moyenne s'établit à 46 euros par habitant en 2009.

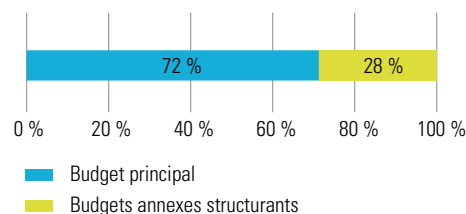
Les subventions et participations

Si les subventions et les participations occupent une moindre place dans les recettes de gestion des communautés d'agglomération par rapport à la fiscalité et aux dotations de l'État, elles représentent néanmoins 250 millions d'euros et progressent de +0,1 %.

Les produits des services atteignent 508 millions d'euros, soit une augmentation de +1,4 %. Cette hausse témoigne du transfert de compétences vers les intercommunalités.

Répartition des dépenses globales

Nettes des reversements de fiscalité



Évolution des recettes de gestion

en millions d'euros

Budget principal	2008	2009	En % évolution totale	évolution à champ constant	
				2009/2008	2008/2007
Recettes de gestion	12 597	12 635	+0,3 %	+4,4 %	+3,7 %
Produit de la fiscalité directe	6 577	6 671	+1,4 %	+6,0 %	+3,8 %
Compensations fiscales	162	133	-17,9 %	-13,2 %	-16,4 %
Versement transport	293	303	+3,3 %	+3,3 %	+4,3 %
Produit de la TEOM ou REOM	1 263	1 281	+1,4 %	+7,3 %	+5,6 %
Reversements sur attribution de compensation négative	38	45	+15,9 %	+13,5 %	+0,6 %
Dotation d'intercommunalité	984	972	-1,3 %	+0,9 %	+3,6 %
Dotation de compensation	2 258	2 183	-3,3 %	+0,8 %	+1,1 %
Autres recettes	1 020	1 047	+2,6 %	+4,1 %	+11,1 %
dont produit des services	465	508	+9,2 %	+1,4 %	+21,2 %
dont subventions et participations	238	250	+5,3 %	+0,1 %	+2,7 %
Recettes de gestion (nettes des reversements)	7 598	7 868	+3,5 %	+6,8 %	+7,0 %

Les dépenses de gestion

Les dépenses de gestion des communautés d'agglomération s'élèvent, en 2009, à 10,9 milliards d'euros, soit 520 euros par habitant en moyenne.

Progression modérée des reversements de fiscalité

Contrairement aux années précédentes, les reversements de fiscalité (essentiellement constitués des attributions de compensation et des dotations de solidarité communautaire) ont connu une très légère augmentation en 2009 (+0,2 %). Ils s'établissent à 4,8 milliards d'euros en 2009, soit 227 euros par habitant, et restent le premier poste de dépenses des communautés d'agglomération.

Ces reversements sont composés de dépenses obligatoires, l'attribution de compensation et de dépenses facultatives, la dotation de solidarité et les fonds de concours.

D'un montant de 3,9 milliards, les attributions de compensation continuent de décroître en 2009 (-0,9 %), mais leur baisse est moins forte que celle observée l'année précédente (-1,9 % en 2008). Cette évolution, qui semble témoigner d'un ralentissement des transferts de compétences, pourrait être une conséquence du renouvellement des conseils municipaux.

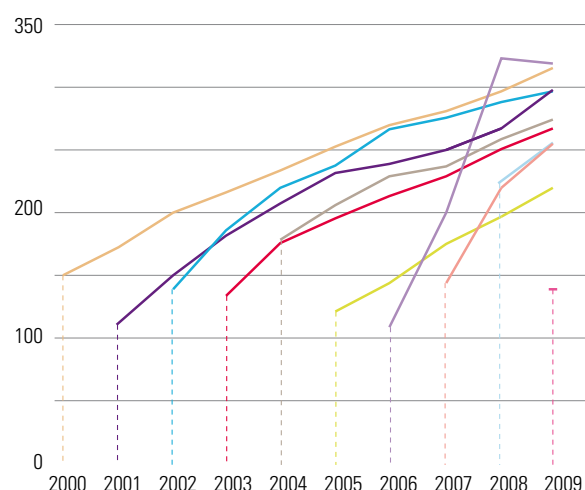
La dotation de solidarité communautaire (586 millions d'euros), seconde composante des reversements, est en revanche en hausse mais connaît une progression moins forte que lors des exercices précédents (+3,7 % en 2009 contre +4,7 % en 2008 et +5,4 % en 2007).

Les fonds de concours aux communes et subventions de fonctionnement connaissent, quant à eux, une hausse significative de +8,6 % et représentent 150 millions d'euros.

À travers cette évolution, les fonds de concours confirment leur importance croissante dans les pactes financiers et fiscaux, même si leur montant reste sensiblement inférieur aux sommes redistribuées au titre de la dotation de solidarité communautaire.

Dépenses de gestion par génération

Nettes des reversements, en euros par habitant



Généralités :

- 2000 (50 aggl.)
- 2001 (40 aggl.)
- 2002 (30 aggl.)
- 2003 (23 aggl.)
- 2004 (10 aggl., hors ancien SAN)
- 2005 (7 aggl.)
- 2006 (2 aggl.)
- 2007 (5 aggl.)
- 2008 (2 aggl.)
- 2009 (5 aggl.)

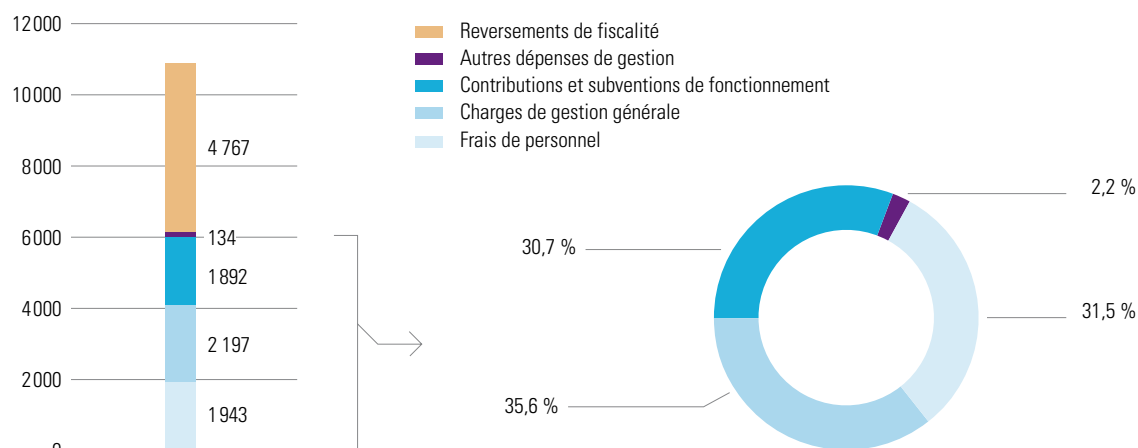
Évolution des dépenses de gestion

en millions d'euros

Budget principal	2008	2009	En % évolution totale	évolution à champ constant	
				2009/2008	2008/2007
Dépenses de gestion	11 021	10 933	-0,8 %	+3,6 %	+3,3 %
Frais de personnel	1 836	1 943	+5,8 %	+7,9 %	+10,2 %
Charges de gestion générale	2 164	2 197	+1,5 %	+4,4 %	+6,2 %
Contributions et subventions de fonctionnement	1 899	1 892	-0,4 %	+6,6 %	+7,0 %
Reversements de fiscalité	5 000	4 767	-4,6 %	+0,2 %	-1,0 %
Autres dépenses de gestion	121	134	+10,8 %	+13,8 %	-15,5 %
Dépenses de gestion (nettes des reversements)	6 021	6 166	+2,4 %	+6,3 %	+7,1 %

Dépenses de gestion en 2009 : 10,9 milliards d'euros

En milliards d'euros – en %



Dépenses propres : la tendance à la hausse se confirme

Les dépenses propres des communautés d'agglomération (dépenses de gestion hors reversements de fiscalité) atteignent 6,2 milliards d'euros en 2009.

L'évolution des dépenses propres se répartit sur trois principaux postes de dépenses de gestion : les charges à caractère général (35,6 %), les charges de personnel (31,5 %) ainsi que les contributions et subventions de fonctionnement (30,7 %).

Les frais de personnel connaissent une croissance très soutenue (+7,9 %) et s'élèvent à 1,9 milliard d'euros, soit 92 euros par habitant en moyenne. Cette évolution semble indiquer que les communautés d'agglomération

ont continué de renforcer leurs équipes en procédant à de nouveaux recrutements, peut-être pour ajuster la gestion des compétences au niveau communautaire. La hausse de ce poste de dépenses est cependant moins forte qu'en 2008 (+10,1 %).

Les charges de gestion générale progressent de +4,4 % et s'élèvent à 2,2 milliards d'euros, soit 104 euros par habitant, alors que les contributions de fonctionnement (subventions versées à des organismes publics et aux associations, contributions intercommunales, contingents incendie) augmentent de +6,6 % pour atteindre 1,9 milliard d'euros. En 2009, trois quarts des communautés d'agglomération (75,9 %) ont versé des subventions de fonctionnement.

Capacité d'autofinancement

Le niveau de la capacité d'autofinancement (CAF) est de 1,6 milliard d'euros, portant le taux d'autofinancement (CAF sur recettes de fonctionnement) à 12,6 %, témoignant d'une situation financière globalement saine des communautés. La CAF enregistre une forte progression (+12,6 %), que l'on explique par la croissance plus rapide des recettes de gestion que des dépenses, et par la baisse des frais financiers (-15,9 %). À l'inverse, la hausse des charges exceptionnelles (+6,6 %, soit 62 millions d'euros) freine légèrement la hausse de la CAF.

L'épargne de gestion (excédent brut de fonctionnement), qui donne une image plus fidèle de l'autofinancement « structurel », connaît une croissance moins soutenue (+9,7 %) que la CAF. Elle s'élève à 1,7 milliard d'euros.

Cette évolution favorable du cycle de gestion, liée à une croissance des recettes de gestion (+4,4 %) supérieure à celle des dépenses de gestion (+3,6 %) permet aux communautés d'agglomération d'améliorer leurs marges de manœuvre financières.

Évolution de l'épargne

en millions d'euros

Budget principal		2008	2009	Évolution globale (en %)	Évolution à champ constant (en %)
Recettes de gestion	A	12 597	12 635	+0,3 %	+4,4 %
Dépenses de gestion	B	11 021	10 933	-0,8 %	+3,6 %
Excédent brut d'exploitation	C=A-B	1 577	1 702	+8 %	+9,7 %
Produit financier	D	15	11	-31,1 %	-29,1 %
Intérêts de la dette	E	239	200	-16,2 %	-15,9 %
Résultat financier	F=D-E	-223	-189	5,0	5,0
Capacité d'autofinancement courante	G=C+F	1 353	1 513	+11,8 %	+13,9 %
Produits exceptionnels	H	158	168	+6,1 %	+6,6 %
- dont cessions		95	73	-23,2 %	-23,3 %
Charges exceptionnelles	I	48	62	+29,5 %	+29,5 %
Résultat exceptionnel	J=H+I	110	106	-4,1 %	-3,4 %
Capacité d'autofinancement	K=G+J	1 464	1 619	+10,6 %	+12,6 %

Un net recul de l'effort d'investissement

Le montant total des dépenses d'investissement hors remboursements de la dette s'élève à 3 milliards d'euros en 2009 (-6,1 %), soit 143 euros par habitant en moyenne.

Les dépenses d'équipement, premier poste de l'investissement, connaissent une baisse significative de -10,4 % et s'établissent à 2,3 milliards d'euros. Le faible dynamisme en matière d'investissement enregistré en 2008 (+0,7 % seulement) s'accroît.

Plusieurs facteurs d'explication entrent en jeu :

- un effet cyclique du renouvellement des équipes politiques qui prennent un temps de réflexion avant de lancer de nouveaux programmes d'équipement ;
- les conséquences de la crise économique qui a pu conduire certains décideurs locaux à différer ou même abandonner certains de leurs projets.

Les subventions d'équipements versées par les communautés d'agglomération à leurs communes membres – 2^e poste des dépenses d'investissement – augmentent en revanche de +7,6 % et s'établissent à 490 millions d'euros.

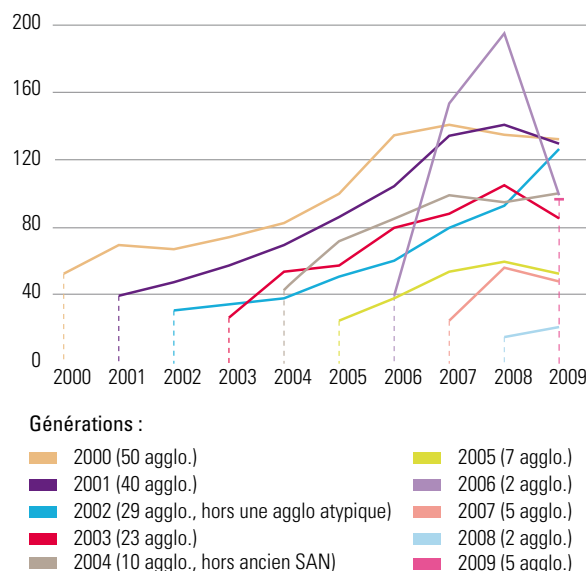
Les autres dépenses d'investissement (participations et créances, autres immobilisations financières) enregistrent, quant à elles, une hausse très significative de +19,3 % et représentent 219 millions d'euros.

Suivant une évolution parallèle à l'effort d'équipement, les recettes définitives d'investissement (constituées essentiellement du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée et de subventions reçues des partenaires) enregistrent une forte baisse (-10,2 %) et s'élèvent à 1 milliard d'euros.

En tenant compte des recettes d'autofinancement (1,6 milliard d'euros), les communautés d'agglomération disposent d'un financement propre disponible de 2,6 milliards d'euros couvrant à 88,8 % les dépenses d'investissement (contre 81 % en 2008), ce qui les conduit à recourir à l'emprunt pour financer le solde de leurs dépenses d'investissement.

Dépenses d'équipement par génération

en euros par habitant



L'endettement

Avec un besoin de financement de 1,4 milliard d'euros, les communautés d'agglomération ont emprunté 1,6 milliard d'euros tandis qu'elles remboursaient 1,02 milliard d'euros. L'encours de la dette au 31 décembre 2009 est de 6,7 milliards d'euros (contre 6,1 milliards d'euros en 2008), soit une variation de l'encours de 600 millions d'euros.

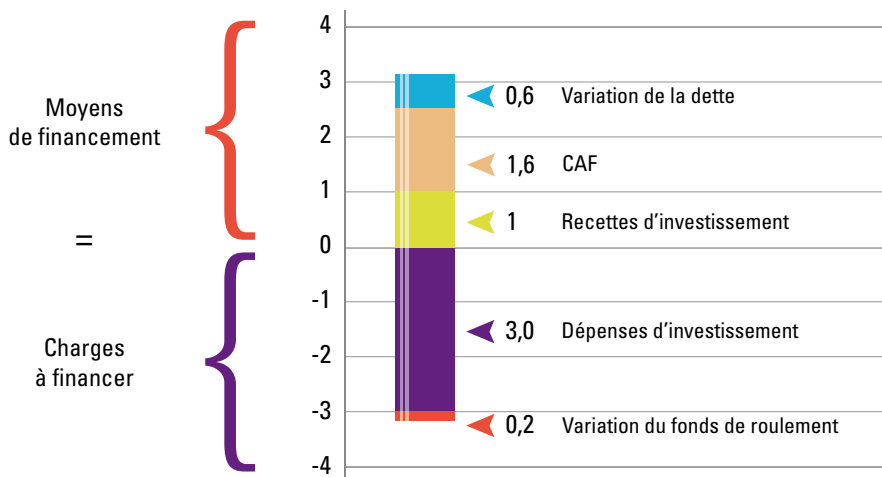
La capacité de désendettement ou délai structurel de remboursement de l'encours (rapport entre l'encours de

la dette et la capacité d'autofinancement) s'améliore très légèrement (4,1 ans en 2009 contre 4,2 ans en 2008) témoignant ainsi de l'excellente solvabilité des communautés d'agglomération.

Avec des moyens de financement (recettes d'investissement + CAF + endettement net) supérieurs aux besoins, le résultat de clôture au 31 décembre 2009 est excédentaire (+148 millions d'euros).

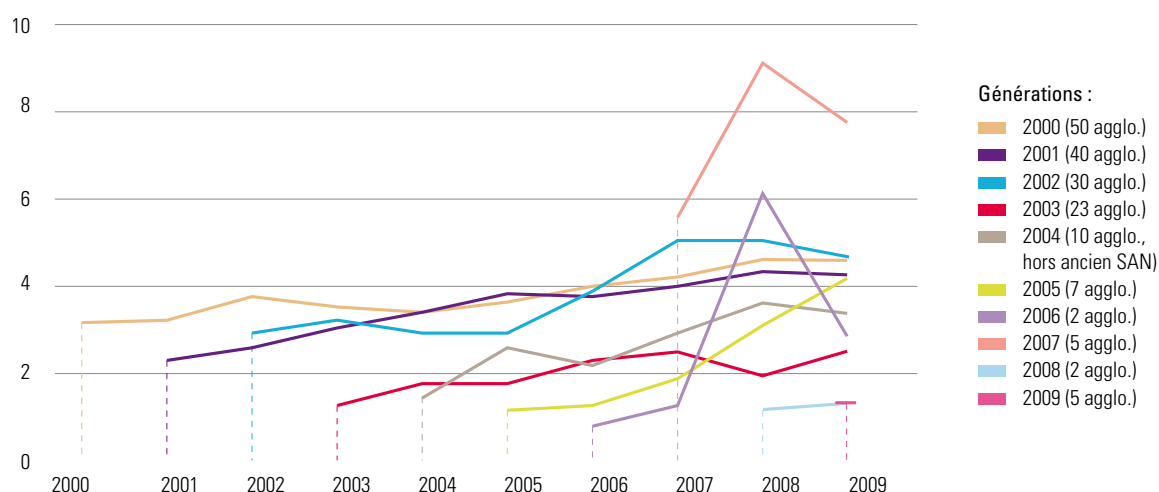
Financement de la section d'investissement

Budget principal - en milliards d'euros



Délai structurel de remboursement de l'encours

Par génération - en nombre d'années



Le délai structurel de remboursement de l'encours rapporte l'encours de dette à la capacité d'autofinancement courante ; il mesure le nombre d'années théoriques nécessaires au remboursement de la dette si la collectivité y consacre l'intégralité de sa CAF courante.

En quelques mots...

Année charnière entre le renouvellement des mandats électoraux et l'évolution des finances locales liée à la réforme annoncée de la taxe professionnelle, 2009 n'a pas été marqué par de grands bouleversements de la situation financière des communautés d'agglomération malgré la transformation de Nice Côte d'Azur et du Grand Toulouse en communautés urbaines.

L'analyse des comptes administratifs de l'exercice révèle une progression des dépenses de personnel qui semble attester d'une dynamique de développement des compétences intercommunales.

Les dépenses d'équipement enregistrent un net recul un an après les élections municipales.

Les recettes de gestion connaissent une évolution plutôt favorable et progressent plus vite que les dépenses. La capacité d'autofinancement évolue au même rythme que lors des exercices précédents, et le délai structurel de remboursement à l'emprunt est stabilisé à 4,1 ans après plusieurs années consécutives d'augmentation.

Les grands domaines d'intervention des agglomérations

L'exploitation des informations contenues dans la présentation par fonction des comptes des budgets principaux permet, en tenant compte des données des budgets annexes, de présenter les dépenses des agglomérations par «grands domaines d'intervention».

Cependant la pratique de la nomenclature fonctionnelle implique certains arbitrages dans la ventilation des dépenses. Aussi, par exemple, d'une agglomération à l'autre, pour un même type de dépenses, la ventilation peut être détaillée

finement entre fonctions et rubriques ou largement globalisée dans la fonction «administration générale».

L'approche par grand domaine consolide – après déduction des mouvements d'ordre, de l'annuité de la dette et de l'ensemble des reversements de fiscalité – les dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget principal et des budgets annexes structurants (eau, assainissement, transport, déchets). Les flux croisés entre ces budgets ont été neutralisés.

Hiérarchisation budgétaire des politiques publiques

Il ressort de cet exercice une hiérarchie claire des niveaux budgétaires d'intervention des agglomérations par grandes politiques.

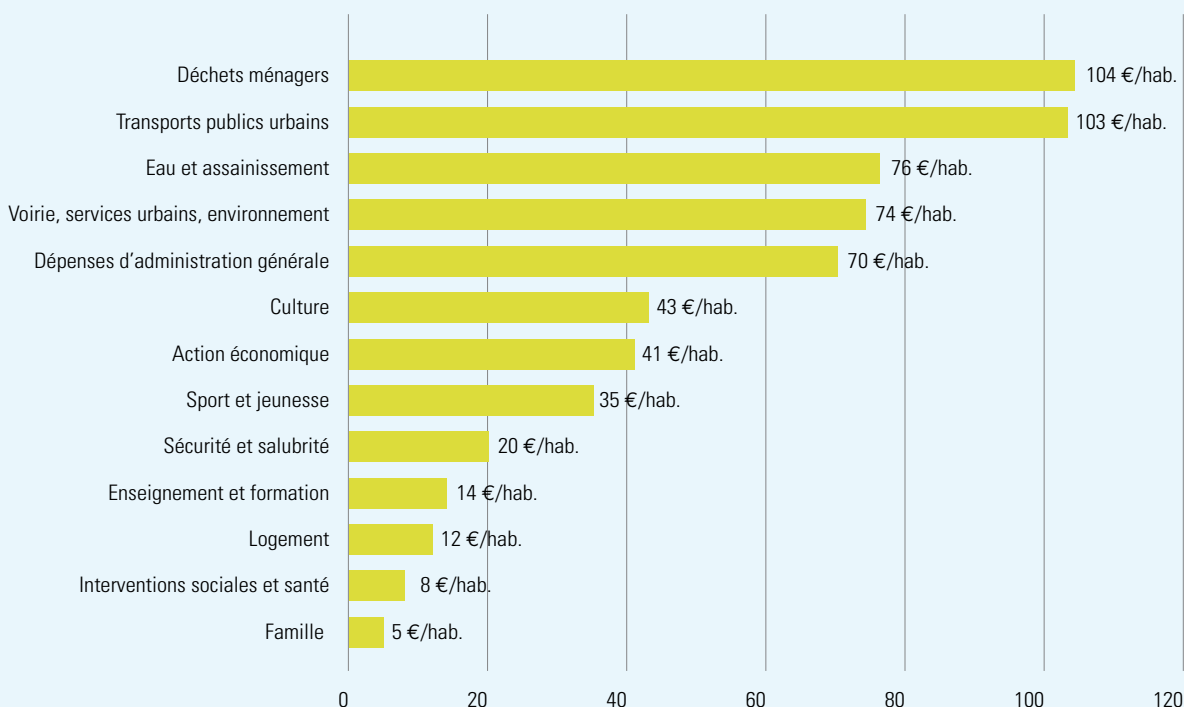
- Déchets ménagers (fonction 8 et budget annexe) : 104 €/habitant,
- Transports publics urbains (fonction 8 et budget annexe) : 103 €/habitant,
- Eau et assainissement (fonction 8 et budgets annexes) : 76 €/habitant,
- Culture : 43 €/habitant,
- Action économique : 41 €/habitant (sans tenir compte des dépenses retracées dans les budgets annexes des zones d'activité),
- Sport et jeunesse : 35 €/habitant,
- Voirie : 32 €/habitant,
- Urbanisme : 27 €/habitant,
- Sécurité et salubrité (notamment les contributions aux SDIS) : 20 €/habitant,
- Environnement et espaces verts : 15 €/habitant,
- Enseignement et formation : 14 €/habitant,
- Logement : 12 €/habitant,
- Interventions sociales et santé : 8 €/habitant,
- Famille : 5 €/habitant
- Dépenses d'administration générale (comprenant une large part de dépenses non ventilées par ailleurs) : 70 €/habitant

Cette hiérarchie est régulière d'une année sur l'autre, il en ressort clairement que les agglomérations interviennent en priorité sur des compétences lourdes d'organisation et d'équipement de leur territoire (déchets, transports, eau et assainissement). Par ailleurs, les dépenses en faveur du développement économique et des activités culturelles ou sportives prennent une place de plus en plus importante.

Cette répartition ne peut être qu'un premier éclairage. Les fonctions logement (fonction 7) et famille (fonction 6) sont peu utilisées dans le cadre de la nomenclature fonctionnelle, et les charges non-ventilées dans d'autres chapitres fonctionnels (fonction 8 notamment) demeurent parfois très élevées.

Dépenses réelles des agglomérations par fonction en 2009

(investissements et fonctionnement, nettes de l'annuité de dette et de l'ensemble des reversements de fiscalité)



L'équilibre des budgets annexes structurants

Afin de mieux identifier le coût réel d'un service public financé pour l'essentiel par l'utilisateur, les dépenses et recettes peuvent être regroupées au sein d'un budget annexe. L'existence de ce type de budget est imposée pour certains services industriels et commerciaux, comme la distribution de l'eau potable ou l'assainissement, mais il peut être, aussi, le fait de services ayant un caractère administratif, comme le service des déchets ménagers par exemple.

Cette distinction entre budget principal et budgets annexes permet de mieux identifier le coût du service et de déterminer avec précision le prix à payer par les utilisateurs ou la subvention à verser pour équilibrer les comptes.

Les communautés d'agglomération sont appelées à gérer de nombreux services locaux spécialisés, dont l'activité est retracée au sein de budgets annexes dont certains sont appelés « budgets annexes structurants » : eau, assainissement, transports et déchets.

Budgets annexes eau : 428 millions d'euros (hors dette)

En 2009, 65 communautés d'agglomération disposent d'un budget annexe retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes relatives au service de collecte et/ou de distribution d'eau. Le faible nombre de budgets annexes est à mettre en relation avec le nombre limité de transfert de la compétence eau en direction des communautés d'agglomération. Avec 428 millions d'euros de dépenses (hors dette), la surface financière de ces budgets est relativement étroite si on la compare à celle des autres budgets annexes.

Les dépenses de fonctionnement des budgets annexes de l'eau enregistrent un léger recul de -1,4 % entre 2008 et 2009 et atteignent 254 millions d'euros, alors même que

leurs recettes de fonctionnement augmentent de +2,8 % et s'établissent, en 2009, à 366 millions d'euros. Cette évolution favorable entraîne une forte augmentation de la capacité d'autofinancement (+14,2 %), permettant aux communautés d'agglomération d'intervenir efficacement sur leurs installations tout en limitant le recours à l'emprunt. Les dépenses d'investissement supportées par les budgets annexes de l'eau atteignent 174 millions d'euros et restent stables en 2009. Cet effort d'équipement est largement couvert par les ressources propres (85,9 %). Le solde est financé par l'endettement, portant l'encours de dette à 439 millions d'euros en fin d'exercice (+11,1 %).

Budgets annexes assainissement : 1 105 millions d'euros (hors dette)

En 2009, 121 communautés d'agglomération gèrent un budget annexe de l'assainissement, pour un volume budgétaire total de 1,1 milliard d'euros.

Tout comme le service de l'eau, les budgets annexes de l'assainissement dégagent une capacité d'autofinancement élevée (316 millions d'euros, portant le taux d'autofinancement à 41,9 %) et ce malgré une progression plus soutenue des dépenses de fonctionnement (+3,7 %) que des recettes (+0,5 %).

L'épargne disponible permet de couvrir les dotations aux amortissements techniques et ainsi d'assurer le financement d'une grande partie des dépenses d'investissement. Ces dernières progressent de +5,4 % en 2009 (contre +1,5 % en 2008), atteignant 666 millions d'euros, soit 45 euros par habitant.

Cet effort d'équipement génère un endettement de 105 millions d'euros, portant l'encours de dette sur ces budgets à 1,7 milliard d'euros en 2009.

Budgets annexes transports publics : 1 553 millions d'euros (hors dette)

En 2009, 90 communautés d'agglomération gèrent l'activité des transports publics urbains au travers d'un budget annexe pour un montant total de 1 553 millions d'euros de dépenses (hors dette). À noter que certaines communautés exercent cette compétence par l'intermédiaire d'une adhésion à un syndicat mixte, ce qui, sur le plan budgétaire, se matérialise par le versement d'une contribution. D'autres financent cette activité sur leur budget principal.

Les dépenses de fonctionnement (73,2 % des dépenses totales hors dette) augmentent de +4,2 % et s'établissent à 1,2 milliard d'euros. Les recettes de fonctionnement suivent, quant à elle, une évolution similaire à celles des dépenses (+4,3 %) et représentent 1,3 milliard d'euros. Contrairement

à l'année 2008 marquée par une dégradation des soldes d'épargne, la capacité d'autofinancement enregistre, en 2009, une progression de +4,9 % et s'établit à 209 millions d'euros.

Les dépenses d'investissement (26,8 % des dépenses totales hors dette) connaissent une forte croissance (+40,8 % à champ constant) et s'élèvent à 393 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la réalisation de grands projets d'équipement principalement concentrés sur quatre communautés d'agglomération. Ces dépenses sont fortement financées par l'emprunt entraînant une hausse de l'encours de dette de +25,2 % (796 millions d'euros).

Budgets annexes déchets ménagers : 562 millions d'euros (hors dette)

En 2009, 44 communautés d'agglomération disposent d'un budget annexe relatif à l'activité d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers, pour un montant de 462 millions d'euros de dépenses (hors dette), dont 80 % imputées en section de fonctionnement. Concernant les déchets, la pratique du budget annexe non obligatoire dans le cas du financement du service au moyen d'un impôt (développement important de la TEOM) est encore peu développée. En revanche, les services déchets financés en REOM sont obligés de figurer dans un budget annexe, nécessairement équilibré en recettes et en dépenses.

Si les dépenses de fonctionnement enregistrent une hausse de +2,5 % (477 millions d'euros), les recettes de

fonctionnement des budgets annexes déchets connaissent une progression plus forte (+5,7 %) liée pour une large partie à la croissance de recettes tirées de la TEOM et de la REOM. La dynamique des recettes de fonctionnement permet aux communautés de dégager une capacité d'autofinancement de 65 millions d'euros, en hausse de +35,2 % par rapport à 2008.

Dans le même temps, les dépenses d'investissement (hors dette) connaissent une vive augmentation (+10,3 %), pour atteindre 85 millions d'euros (soit 15 euros par habitant). Les ressources propres financent ces investissements à hauteur de 87,1 %. Elles sont complétées par l'endettement (12,9 %), l'encours de dette s'élevant ainsi à 187 millions d'euros.

Panorama budgétaire et financier des 174

Budget global - CA 2009

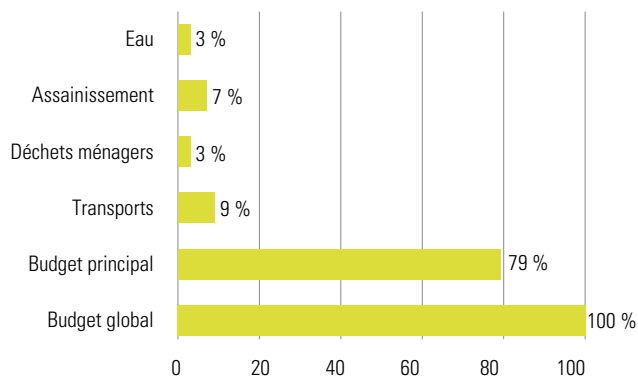
En millions d'euros

	Les 174 Communautés d'agglomération			
	Budget principal	Budget annexes*	Budget global	
	En M €	En M €	En M €	En € par hab.
Recettes de fonctionnement	12 813,4	3 031,5	15 844,9	753
- Versement transport	302,8	876,1	1 178,9	56
- Taxe ou redevance d'ordures ménagères	1 280,3	416,7	1 696,9	81
Dépenses de fonctionnement	11 194,7	2 329,8	13 524,5	643
Capacité d'autofinancement (caf)	1 618,7	701,7	2 320,4	110
Dépenses d'investissement (hors dette)	3 003,8	1 319,0	4 322,8	206
Dépenses d'équipement brut	2 294,6	1 288,8	3 583,4	170
Autres	709,2	30,2	739,4	35
Moyens de financement	3 003,8	1 319,2	4 322,9	206
Capacité d'autofinancement	1 618,7	701,7	2 320,4	110
Recettes d'investissement (hors emprunts)	1 047,5	390,0	1 437,5	68
- Dotations et participations	815,7	-	-	-
Variation de la dette	577,6	298,0	875,7	42
- Emprunts	1 607,4	698,4	2 305,9	110
- dont gestion active de dette	796,5	-	-	-
- Remboursements de dette	1 029,8	400,4	1 430,2	68
- dont gestion active de dette	606,0	-	-	-
Contribution du fonds de roulement	-240,0	-70,6	-310,6	-15
Dépenses totales	15 228,2	4 049,3	19 277,6	916
Recettes totales	15 468,3	4 119,9	19 588,2	931
Résultat de l'exercice	240,1	70,6	310,6	15
Résultat au 1er janvier	827,7	545,3	1 373,0	65
Résultat au 31 décembre	1 067,8	615,8	1 683,6	80
Encours de dette au 31 décembre	6 662,7	3 166,7	9 829,4	467
- dont encours de la dette «récupérable»	87,2	0,1	87,3	4

ns: non significatif. * Sont sommé les budgets eau, assainissement, ordures ménagères et transport, sans retraitement des flux entre budgets

Répartition des dépenses globales

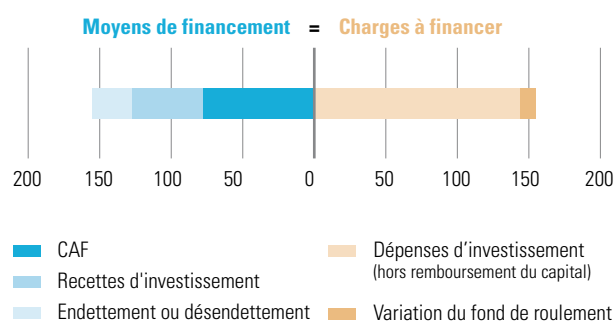
Budget principal et budgets annexes en %



570 budgets annexes n'ont pas été pris en compte dans le budget global. Ils représentent 741,6 millions d'euros de dépenses, soit 3,7 % des dépenses totales.

Financement de la section d'investissement

En euros par habitant / Budget principal



Variations du fonds de roulement :

Contribution « positive » = moyen de financement

Contribution « négative » = charge à financer

Budget principal - CA 2009

Structure de fonctionnement

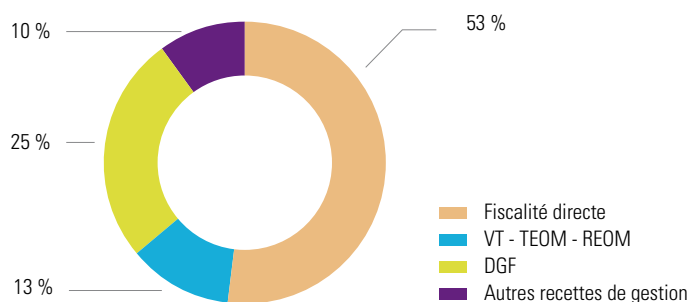
	En M d'€	En € par hab.
(1) Recettes de gestion	12 635,1	601
Produit de la fiscalité directe	6 671,3	317
Attrib. compensation reversée par les communes	44,5	2
Dotation d'intercommunalité	971,6	46
Dotation de compensation	2 183,2	104
Versement transport	302,8	14
Taxe ou redevance d'ordures ménagères	1 280,3	61
Autres recettes	1 181,4	56
(2) Dépenses de gestion	10 932,6	520
Frais de personnel	1 942,8	92
Charges de gestion générale	2 196,8	104
Contributions et subventions de fonctionnement	1 892,0	90
Reversements de fiscalité (AC, DSC, FDPT, ...)	4 766,6	227
Autres dépenses	134,5	6
(3) Excédent brut de fonctionnement (=1-2)	1 702,4	81

Résultats de fonctionnement et financement de l'investissement

	En M d'€	En € par hab.
(3) excédent brut de fonctionnement (=1-2)	1 702,4	81
- Produits financiers	10,6	1
- Intérêts de la dette	200,0	10
(4) Résultat financier	-189,5	-9
(5) capacité d'autofinancement courante (=3+4)	1 512,9	72
- Produits exceptionnels	167,7	8
dont produit des cessions	73,1	3
- Charges «exceptionnelles»	62,0	3
(6) Résultat exceptionnel	105,8	5
(7) Capacité d'autofinancement (=5+6)	1 618,7	77
(8) Dépenses d'investissement (hors dette)	3 003,8	143
dont subventions d'investissement	489,8	23
(9) Moyens de financement (=7+10+11+12)	3 003,8	143
(10) Recettes d'investissement (hors emprunts)	1 047,5	50
(11) Variation de la dette	577,6	27
(12) Contribution du fonds de roulement	-240,0	-11
Résultat au 31 décembre 2009	1 067,7	51

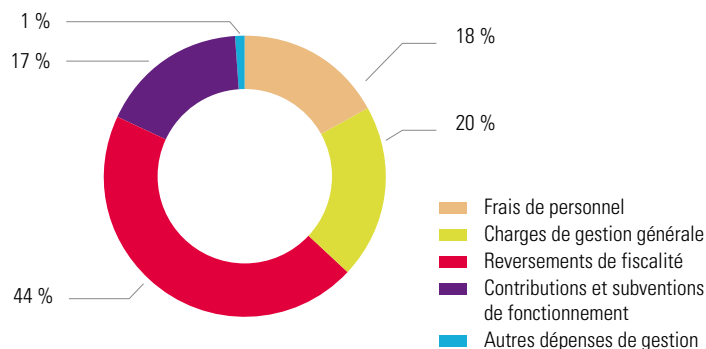
Recettes de gestion en 2009

601 euros par habitant



Dépenses de gestion en 2009

520 euros par habitant



communautés d'agglomération en 2009

Budgets annexes en 2009

Les dépenses d'investissement – hors dette

	En M d'€	Moyenne des CA 2009 en € par habitant
Eau potable	174,4	23 *
Assainissement	666,3	45 *
Déchets ménagers	85,3	15 *
Transports	393,0	37 *
Total «structurants»	1 319,0	63 **
Autres	227,5	13 *
Total	1 546,5	74 **
P.M. Budget principal	3 003,8	143

* La moyenne est calculée à partir des seules communautés disposant du budget concerné.
** La moyenne est calculée à partir des communautés disposant au moins d'un des budgets annexes concernés.

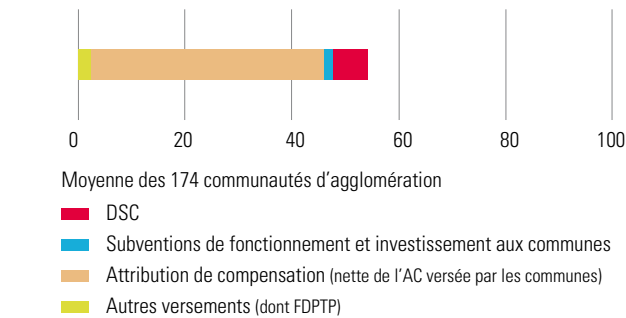
Fiscalité directe, compensation et reversements en 2009

	Les 174 Communautés d'agglomération	
	En M d'€ ou %	En euros / hab ou %
La ressource		
(1) Taux de taxe professionnelle	17,25 %	17,25 %
(2) Bases de taxe professionnelle	37 241,2	1 770
(3) Produit de taxe professionnelle	6 424,4	305
(4) Participation nette au PVA *	25,0	1
(5) Produit des taxes ménages	91,2	4
(6) Compensations fiscales	129,7	6
(7) Produit total de fiscalité directe (=3+4+5+6)	6 620,3	315
soit en % des recettes de gestion	52 %	53 %
(8) Dotation de compensation **	2 305,8	110
(9) Attrib. compensation reversée par les communes	44,5	2
(10) Produit total =(7+8+9)	8 970,7	426
Les reversements		
(10) Produit total =(7+8+9)	8 970,7	426
(11) Attribution de compensation	3 940,8	187
(12) Dotation de solidarité communautaire	586,4	28
(13) FDPTP	114,2	5
(14) Subventions et Fonds de concours aux communes	149,9	7
(15) Autres reversements (hors TEOM et VT)	98,2	5
(16) Reversements aux communes =(11 à 15)	4 889,4	232
(17) Ressources conservées par l'EPCI =(10-16)	4 081,2	194

* PVA : participation au plafonnement de la valeur ajoutée, déduction faite des réfections.
** Dotation correspondant à la suppression progressive de la part salaire (hors perte de DCTP).

Poids et structure des reversements de fiscalité

En % du produit de taxe professionnelle

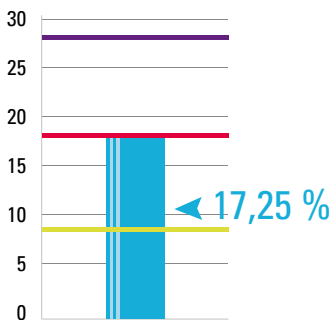


Périmètre et données démographiques en 2009

Nombre de communes : 2 983 communes
– dont extension de périmètre en 2009 : + 29 commune(s)
Évolution de la population : + 3 %
Population INSEE 2009 : 21 034 637 habitants
Poids moyen de la ville la plus peuplée : 48 %
Population moyenne des autres villes : 3 701 habitants

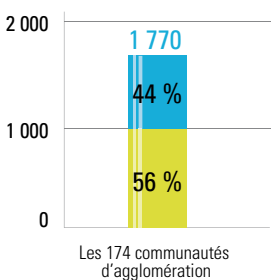
Taxe professionnelle

Taux TP en %



Les 174 communautés d'agglomération
Minimum des CA 2009
Moyenne des CA 2009
Maximum des CA 2009

Bases TP en euros/hab



Bases TP des entreprises plafonnées à la VA
Bases TP des entreprises non plafonnées à la VA

Compétence déchets : la TEOM

	Moyenne des CA 2009 levant une TEOM
Bases de TEOM (€/hab.)	1 073
Taux de TEOM (taux moyen pondéré)	9,06%
Produit de TEOM (€/hab.)	97
Taux unique pour la CA	59 CA
Nombre de zone(s)	8
Nombre de CA levant une TEOM	141 / 174

Sources : états fiscaux de TEOM et observatoire de l'AdCF.

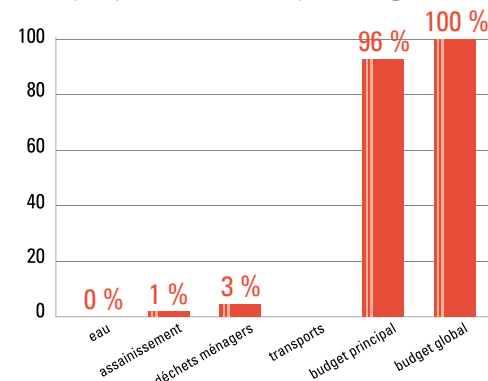
Panorama budgétaire et financier des 7 CA

Budget global - CA 2009

	Les 7 CA des DOM-TOM				
	Budget principal	Budget annexes*	Budget global		
	En M €	En M €	En M €	Evol. 2009/2008	En € par hab
Recettes de fonctionnement	571,4	22,5	593,9	+8,6%	573
- Versement transport	89,3	0,0	89,3	-4,6%	86
- Taxe ou redevance d'ordures ménagères	99,5	0,0	99,5	+11,0%	96
Dépenses de fonctionnement	529,5	13,4	542,9	+9,5%	524
Capacité d'autofinancement (caf)	41,9	9,1	51,0	+0,0%	49
Dépenses d'investissement (hors dette)	88,8	15,0	103,8	-2,1%	100
Dépenses d'équipement brut	69,6	14,7	84,3	-6,6%	81
Autres	19,2	0,3	19,5	+23,6%	19
Moyens de financement	88,8	15,0	103,8	-2,1%	100
Capacité d'autofinancement	41,9	9,1	51,0	+0,0%	49
Recettes d'investissement (hors emprunts)	27,8	4,7	32,5	+12,7%	31
- Dotations et participations	25,4	-	-	-	-
Variation de la dette	12,0	-1,2	10,8	+14,5%	10
- Emprunts	47,2	0,0	47,2	-14,7%	46
- dont gestion active de dette	24,2	-	-	-	-
- Remboursements de dette	35,2	1,2	36,4	-20,7%	35
- dont gestion active de dette	29,3	-	-	-	-
Contribution du fonds de roulement	7,0	2,4	9,4	-43,7%	9
Dépenses totales	653,5	29,6	683,1	+5,5%	659
Recettes totales	646,4	27,2	673,7	+6,8%	650
Résultat de l'exercice	-7,0	-2,4	-9,4	-	-9
Résultat au 1er janvier	43,3	8,6	52,0	-	50
Résultat au 31 décembre	36,3	6,3	42,5	-	41
Encours de dette au 31 décembre	167,8	10,8	178,6	-	172
- dont encours de la dette «récupérable»	0,0	0,0	0,0	-	0

ns : non significatif - * Sont sommé les budgets eau, assainissement, ordures ménagères et transport, sans retraitement des flux entre budgets

En proportion des dépenses globales



Cinq budgets annexes n'ont pas été pris en compte dans le budget global. Ils représentent 0,9 million d'euros de dépenses, soit 0,1% des dépenses totales.

Budget principal - CA 2009

Structure de fonctionnement

	En M d'€	En € par hab.	Evol. 2009/2008
(1) RECETTES DE GESTION	558,4	539	+4,6%
Produit de la fiscalité directe	196,3	189	+13,6%
Attrib. compensation reversée par les communes	3,7	4	-10,7%
Dotation d'intercommunalité	66,8	64	+10,4%
Dotation de compensation	42,4	41	+12,5%
Versement transport	89,3	86	-4,6%
Taxe ou redevance d'ordures ménagères	99,5	96	+11,0%
Autres recettes	60,5	58	-19,8%
(2) DÉPENSES DE GESTION	524,5	506	+8,8%
Frais de personnel	63,9	62	+11,2%
Charges de gestion générale	289,5	279	+14,6%
Contributions et subventions de fonctionnement	42,8	41	-27,9%
Reversements de fiscalité (AC, DSC, FDPPT, ...)	125,0	121	+13,5%
Autres dépenses	3,4	3	+18,8%
(3) Excédent brut de fonctionnement (=1-2)	34,0	33	-34,0%

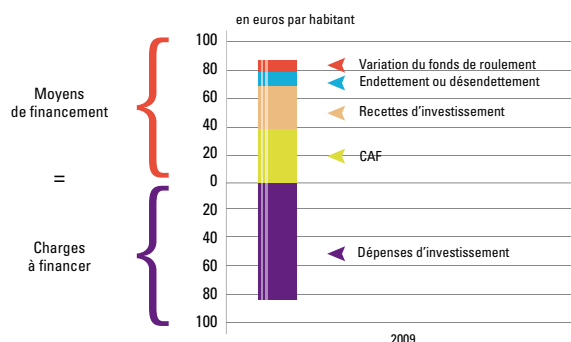
Résultats de fonctionnement et financement de l'investissement

	En M d'€	En € par hab.	Evol. 2009/2008
(3) excédent brut de fonctionnement (=1-2)	34,0	33	-34,0%
- Produits financiers	0,3	0	+130,9%
- Intérêts de la dette	4,8	5	-19,1%
(4) Résultat financier	-4,5	-4	ns
(5) capacité d'autofinancement courante (=3+4)	29,4	28	-35,5%
- Produits exceptionnels	12,6	12	+97,7%
dont produit des cessions	0,1	0	ns
- Charges «exceptionnelles»	0,1	0	-98,3%
(6) Résultat exceptionnel	12,5	12	ns
(7) Capacité d'autofinancement (=5+6)	41,9	40	-7,2%
(8) Dépenses d'investissement (hors dette)	88,8	86	-11,5%
dont subventions d'investissement	12,4	12	+11,8%
(9) Moyens de financement (=7+10+11+12)	88,8	86	-11,5%
(10) Recettes d'investissement (hors emprunts)	27,8	27	+2,4%
(11) Variation de la dette	12,0	12	+25,8%
(12) Contribution du fonds de roulement	7,0	7	-61,7%
Résultat au 31 décembre	36,3	35	-19,1%

Financement de la section d'investissement

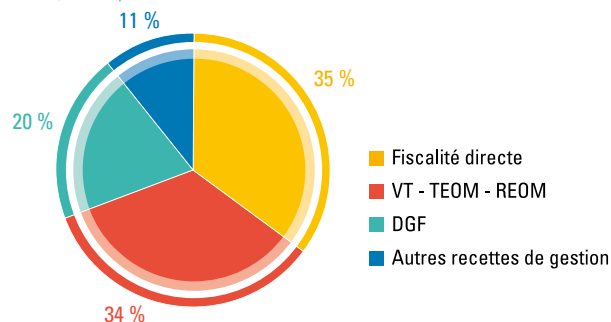
Variations du fonds de roulement :

- Contribution «positive» = moyen de financement
- Contribution «négative» = charge à financer



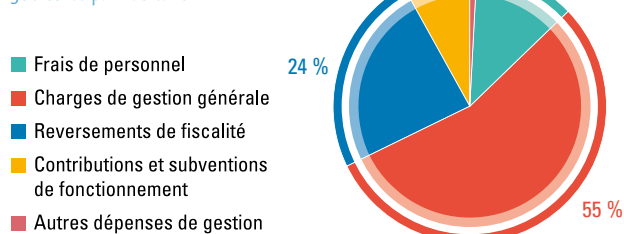
Recettes de gestion en 2009

539 euros par habitant



Dépenses de gestion en 2009

506 euros par habitant



des DOM-TOM

Budgets annexes en 2009

Les dépenses d'investissement – hors dette

	En M d'€	En euros / hab	Moyenne des CA en € par habitant
Eau potable	0,4	5	23 *
Assainissement	8,4	31	45 *
Déchets ménagers	6,3	40	15 *
Transports	0,0	0	37 *
Total «structurants»	15,0	14	63 **
Autres	0,4	1	13 *
Total	15,4	15	74 **
P.M. Budget principal	88,8	86	143

* La moyenne est calculée à partir des seules communautés disposant du budget concerné.

** La moyenne est calculée à partir des communautés disposant au moins d'un des budgets annexes concernés

Le budgets des communautés d'agglomération d'outre-mer sont marqués par un niveau de ressources inférieur aux budgets métropolitains, du fait d'une fiscalité à l'assiette plus faible. En 2009, les CA d'outre-mer ont dépensé 81 €/habitant en dépenses d'équipement contre 170 €/habitant pour les CA de métropole.

Périmètre et données démographiques en 2009

Nombre de communes : 37 communes

Population INSEE 2009 : 1 036 363 habitants

Fiscalité directe, compensation et reversements en 2009

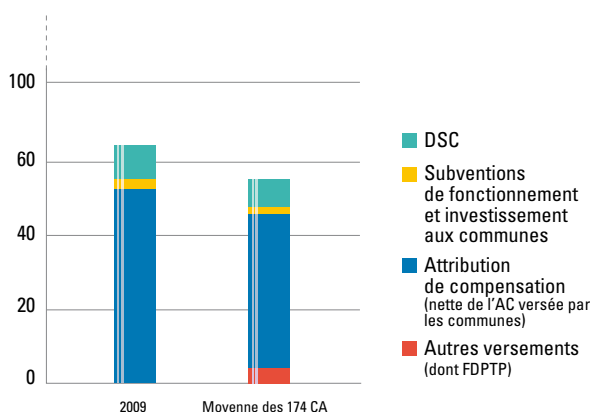
	Les 7 Communautés d'agglomération			
	En M d'€ en %	en € par hab	Evol. 2009/2008	Moyenne en € par hab ou %
La ressource				
(1) Taux de taxe professionnelle	16,68 %		+0,1 %	17,25 %
(2) Bases de taxe professionnelle	1 125,9	1 086	+12,1 %	1 770
(3) Produit de taxe professionnelle	187,8	181	+12,3 %	305
(4) - participation nette au PVA*	0,0	0	-	1
(5) Produit des taxes ménages	2,2	2	+5,9 %	4
(6) Compensations fiscales	8,2	8	+6,1 %	6
(7) Produit total de fiscalité directe (=3-4+5+6)	198,3	191	+11,9 %	315
soit en % des recettes de gestion	36 %			53 %
(8) Dotation de compensation **	0,0	0	-	110
(9) Attrib. compensation reversée par les communes	3,7	4	-10,7 %	2
(10) Produit total =(7+8+9)	201,9	195	+11,4 %	426
Les reversements				
(10) Produit total =(7+8+9)	201,9	195	+11,4 %	426
(11) Attribution de compensation	109,5	106	+15,4 %	187
(12) Dotation de solidarité communautaire	15,0	14	+4,6 %	28
(13) FDPTP	0,0	0	-	5
(14) Subventions et Fonds de concours aux communes	6,0	6	-8,7 %	7
(15) Autres reversements (hors TEOM et VT)	0,3	0	-58,8 %	5
(16) Reversements aux communes =(11 à 15)	130,9	126	+12,2 %	232
(17) Ressources conservées par l'EPCI =(10-16)	71,1	69	+9,9 %	194

* PVA : participation au plafonnement de la valeur ajoutée, déduction faite des réfections

** Dotation correspondant à la suppression progressive de la part salaire (hors perte de DCTP)

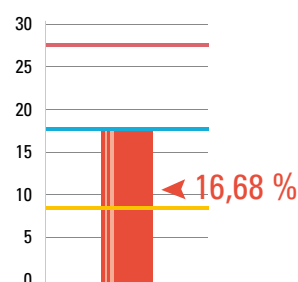
Poids et structure des reversements de fiscalité

En % du produit total



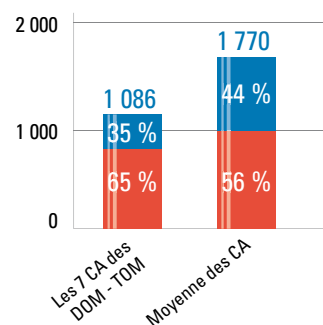
Taxe professionnelle

Taux TP en %



Les 7 CA des DOM-TOM
Minimum des CA
Moyenne des CA
Maximum des CA

Bases TP en euros/hab



Bases TP des entreprises plafonnées à la VA
Bases TP des entreprises non plafonnées à la VA

Compétence déchets : la TEOM

	Les 7 CA des DOM - TOM	Moyenne des C.A. levant une TEOM
Bases de TEOM (€/hab.)	674	1 073
Taux de TEOM (taux moyen pondéré)	14,25 %	9,06 %
Produit de TEOM (€/hab.)	96	97
Taux unique pour la CA	5 CA	59 CA
Nombre de zone(s)	1	8
Nombre de CA levant une TEOM	5 / 7	141 / 174

Sources : états fiscaux de TEOM et observatoire de l'AdCF

Repères financiers des CA et des CU en 2009

Ces repères donnent à chaque communauté d'agglomération la possibilité d'analyser sa propre situation financière selon différentes approches : son origine (groupement issu d'une création *ex-nihilo* ou d'une transformation), sa strate démographique ou sa génération (date de création de la communauté).

Les valeurs moyennes pondérées en euros par habitant sont complétées par des valeurs permettant d'apprécier la plus ou moins grande dispersion autour des valeurs moyennes (la médiane, les 1^{er} et 3^e quartiles) pour chacun des ratios financiers présentés.

Pour mémoire :

- le 1^{er} quartile est la valeur au-delà de laquelle se trouvent 75 % des communautés ;
- la médiane (ou 2^e quartile) divise les données d'une série statistique en deux ensembles égaux ;
- le 3^e quartile est la valeur au-delà de laquelle se trouvent 25 % des communautés.

La médiane permet d'atténuer l'impact des valeurs extrêmes, alors que ces dernières peuvent perturber anormalement la valeur de la moyenne.

La lecture simultanée de ces indicateurs (moyenne, médiane..) donne des informations pour situer sa communauté. Lorsqu'une valeur est inférieure au 1^{er} quartile ou supérieure au 3^e quartile, la communauté se trouve dans une situation qui concerne peu de communautés.

N.B. : population actualisée sur la base du dernier recensement 2009 (population légale 2006).

Ratios financiers : moyenne, médiane, quartiles (174 CA)

en euros/hab ou %	Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Création ex-nihilo	Issues de transformation
-------------------	---------	--------------------------	---------	-------------------------	--------------------	--------------------------

Recettes et dépenses des budgets principaux

Recettes de gestion	601	464	560	664	569	649
Produit de la fiscalité directe	317	224	284	344	309	339
Dotation d'intercommunalité	46	35	45	58	41	50
Dotation de compensation part salaire	104	71	96	123	104	120
Dépenses de gestion	520	399	489	577	511	538
Frais de personnel	92	47	80	114	75	106
Charges de gestion générale	104	46	86	125	96	131
Reversements de fiscalité	227	148	205	280	256	218
Attribution de compensation	187	121	171	223	224	162
Dotation de solidarité communautaire	28	0	14	34	22	44
Poids de l'AC et de la DSC dans le produit TP conservé	50 %	37 %	50 %	62 %	59 %	44 %
Dépenses de gestion nettes des reversements	293	201	268	344	255	320
dont frais de personnel	32 %	22 %	30 %	39 %	29 %	33 %
Intérêt / Recettes gestions nettes des reversements	2,5 %	0,6 %	1,9 %	3,3 %	2,2 %	3,2 %

Résultats et financement de l'investissement des budgets principaux

CAF courante	72	36	61	89	52	98
CAF courante / recettes de gestion nettes	19 %	12 %	18 %	25 %	16 %	23 %
Dépenses d'investissement	120	52	94	161	98	152
CAF / investissement ***	64 %	46 %	63 %	106 %	57 %	67 %
Investissements*** / Recettes de gestion nettes	32 %	17 %	28 %	44 %	31 %	35 %
Encours de dette au 31/12	316	65	187	351	221	463
Encours / recettes de gestion nettes	85 %	23 %	54 %	101 %	71 %	107 %
Encours / CAF	4,1	1,2	2,9	6,0	4,0	4,6

*** hors dette et hors subventions d'équipement

Ratios consolidés des budgets principaux et annexes

Produit de TEOM * (141 CA)	97	71	84	94	109	95
Produit de VT * (107 CA)	90	35	48	87	71	93
Investissements hors dette (hors BA non structurant)	206	103	164	236	182	235
Encours de dette	467	151	298	537	380	577

* ratio calculé sur le seul champ des CA concernées

Strates de population	Moins de 60 000	60 000 / 90 000	90 000 / 120 000	120 000 / 150 000	150 000 / 200 000	Plus de 200 000	16 CU
Nombre de CA (** hors anciens SAN)	26	61	26**	20**	19**	22	

Recettes et dépenses des budgets principaux

Recettes de gestion	546	556	538	620	635	630	906
Produit de la fiscalité directe	299	290	281	362	284	345	432
Dotation d'intercommunalité	48	49	47	39	49	43	81
Dotation de compensation	92	89	95	122	98	106	143
Dépenses de gestion	468	490	466	556	566	532	741
Frais de personnel	89	85	93	80	130	79	187
Charges de gestion générale	83	89	79	86	153	109	145
Reversements de fiscalité	199	227	203	298	190	237	202
Attribution de compensation	155	190	175	260	162	186	171
Dotation de solidarité communautaire	22	25	19	24	25	37	26
Poids de l'AC et de la DSC dans le produit TP conservé	44 %	55 %	50 %	58 %	47 %	49 %	33 %
Dépenses de gestion nettes des reversements	270	263	263	259	377	295	538
dont frais de personnel	33 %	32 %	35 %	31 %	35 %	27 %	35 %
Intérêt / Recettes gestions nettes des reversements	2,1 %	1,9 %	2,8 %	2,2 %	2,2 %	2,8 %	3,6 %

Résultats et financement de l'investissement des budgets principaux

CAF courante	70	60	63	57	61	88	142
CAF courante / recettes de gestion nettes	20 %	18 %	19 %	18 %	14 %	22 %	20 %
Dépenses d'investissement ***	137	107	95	111	111	128	242
CAF / investissement***	54 %	63 %	71 %	55 %	57 %	73 %	66 %
Investissements*** / Recettes de gestion nettes	39 %	32 %	29 %	35 %	25 %	32 %	34 %
Encours de dette au 31/12	215	196	268	231	301	404	784
Encours / recettes de gestion nettes	62 %	60 %	80 %	72 %	68 %	103 %	111 %
Encours / CAF	2,9	2,9	3,9	3,7	4,8	4,4	4,9

Ratios financiers consolidés des budgets principaux et annexes

Produit de TEOM * (141 CA)	90	105	97	81	101	74	106
Produit de VT * (107 CA)	36	39	56	79	108	141	145
Investissements hors dette (hors BA non structurant)	194	172	149	161	203	344	365
Encours de dette	331	347	265	432	459	750	1 129

Ratios financiers par génération de communautés

Budgets principaux (par génération)	2000	2001**	2002	2003	2004**	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de communautés d'agglomération	50	39	30	23	10	7	2	5	2	5
Recettes de gestion	608	637	576	538	606	454	594	669	483	549
Dépenses de gestion	524	554	492	479	536	424	511	614	444	476
Frais de personnel	104	94	75	85	95	45	126	104	59	45
Charges de gestion générale	97	115	98	119	91	113	92	85	69	57
Reversements de fiscalité	210	259	196	216	266	205	191	356	186	334
Attribution de compensation	164	207	171	179	239	190	191	339	155	316
Dotation de solidarité communautaire	34	43	15	19	19	2	0	13	0	0
Poids de la DSC dans le total AC+DSC	17 %	17 %	8 %	9 %	7 %	1 %	0 %	4 %	0 %	0 %
Dépenses de gestion nettes des reversements	313	296	295	262	270	219	319	258	259	142
dont frais de personnel	33 %	32 %	25 %	33 %	35 %	20 %	39 %	40 %	23 %	32 %
CAF courante	75	75	74	54	63	26	77	43	37	69
CAF courante / recettes de gestion nettes	19 %	20 %	19 %	17 %	19 %	10 %	19 %	14 %	13 %	32 %
Dépenses réelles d'investissement hors dette et hors subventions	128	124	123	86	101	56	101	46	22	97
Encours de dette au 31/12	347	310	342	135	215	108	221	330	49	93
Encours / recettes de gestion nettes	87 %	82 %	90 %	42 %	63 %	43 %	55 %	106 %	17 %	43 %
Encours / CAF	4,3	4,0	4,3	2,2	3,0	2,6	2,8	6,9	1,1	1,3

* ratio calculé sur le seul champ des CA concernées ** hors anciens SAN *** hors dette et hors subventions d'équipement

Situation financière des communautés urbaines

La catégorie des communautés urbaines françaises s'est élargie en 2009 à deux nouvelles communautés : le Grand Toulouse et Nice Côte-d'Azur. Au total, les 16 communautés urbaines regroupent 7,6 millions habitants, soit 12% de la population française.

Au regard de leur régime fiscal, les communautés urbaines se répartissent comme suit :

- 13 sont sous le régime de la TPU
- 3 conservent une fiscalité additionnelle sur les quatre taxes.

	Budget principal en M€	2008	2009	en € par hab	évol totale 09/08	évol à champ constant 09/08
(1)	Recettes de gestion (nettes des versements obligatoires)	4 692	5 567	733	+ 18,6 %	+ 3,8 %
	Produit de taxe professionnelle (net des versements obligatoires)	1 386	1 705	224	+ 23,1 %	+ 10,7 %
	Taxe d'habitation, taxes foncières	171	256	34	+ 50,1 %	+ 5,8 %
	Attrib. compensation reversée par les communes	59	59	8	- 0,1 %	- 0,1 %
	Dotation globale de fonctionnement et dotation de compensation	1 469	1 701	224	+ 15,8 %	+ 0,8 %
	Versement transport (5 CU)	364	366	48	+ 0,7 %	+ 0,7 %
	Taxe ou redevance d'ordures ménagères (10 CU)	460	641	84	+ 39,4 %	+ 4,8 %
	Autres recettes	843	897	118	+ 6,4 %	- 2,0 %
(2)	Dépenses de gestion (nettes des versements obligatoires)	3 628	4 309	567	+ 18,8 %	+ 2,7 %
	Frais de personnel	1 194	1 425	187	+ 19,3 %	+ 3,1 %
	Charges de gestion générale	975	1 102	145	+ 13,0 %	- 1,6 %
	Contributions et subventions de fonctionnement	1 249	1 520	200	+ 21,7 %	+ 3,6 %
	Reversements de fiscalité (hors versements obligatoires)	174	218	29	+ 24,9 %	+ 16,1 %
	Autres dépenses	35	44	6	+ 24,5 %	+ 13,9 %
(3=1-2)	Excédent brut de fonctionnement	1 064	1 258	166	+ 18,2 %	+ 7,4 %
	Produits financiers	14	10	1	- 26,1 %	- 36,3 %
	Intérêts de la dette	223	191	25	- 14,5 %	- 20,1 %
(4)	Résultat financier	- 209	- 180	- 24	-	- 19,0 %
(5=3+4)	Capacité d'autofinancement courante	855	1 077	142	+ 26,0 %	+ 13,8 %
	Produits exceptionnels	139	168	22	+ 20,9 %	+ 19,8 %
	Charges exceptionnelles	7	37	5	+ 401,7 %	+ 401,7 %
(6)	Résultat exceptionnel	132	132	17	-	- 1,3 %
(7=5+6)	Capacité d'autofinancement	987	1 209	159	+ 22,5 %	+ 11,8 %
(8)	Dépenses d'investissement (hors dette)	1 912	2 207	290	+ 15,4 %	+ 3,8 %
	Dont subventions d'équipement	292	372	49	+ 27,2 %	+ 15,2 %
(9)	Moyens de financement (=7+10+11+12)	1 912	2 207	290	+ 15,4 %	+ 6,6 %
(10)	Recettes définitives d'investissement	683	953	125	+ 39,6 %	+ 30,2 %
(11)	Variation de la dette	+ 253	+ 108	+ 14	-	-
(12)	Contribution du fonds de roulement	- 11	- 63	- 8	-	-
	Résultat de clôture au 31-12	241	379	50	57,11 %	14,68 %
	Encours de dette au 31-12	5 522	5 957	784	+ 7,9 %	+ 0,0 %

Des recettes de gestion en hausse grâce à l'augmentation du produit de la taxe professionnelle

Les recettes de gestion des communautés urbaines, nettes des versements obligatoires de taxe professionnelle, s'élèvent en 2009 à 5,6 milliards d'euros, soit une progression de + 3,8 % par rapport à l'année précédente.

La progression des recettes de gestion des communautés urbaines provient principalement en 2009 de la forte évolution de leurs recettes fiscales qui avoisine deux milliards d'euros et représente 35,2 % des recettes de gestion. Cette bonne progression s'explique par l'augmentation importante du produit de la taxe professionnelle conservée (+ 10,7 %) soutenue par la forte progression des bases imposables (+ 4,7 %). Le produit de la taxe professionnelle s'élève à 1,7 milliard d'euros pour l'année 2009 et représente 30,6 %

des recettes de gestion. La progression des recettes fiscales résulte également de l'augmentation de la taxe d'habitation et des taxes foncières qui atteignent 256 millions d'euros au total. À champ constant (14 communautés urbaines), leur évolution est de + 5,8 % par rapport à 2008. Cette ressource ne représente cependant que 4,6 % des recettes de gestion. Il convient de noter que cinq communautés urbaines ont opté pour la fiscalité mixte.

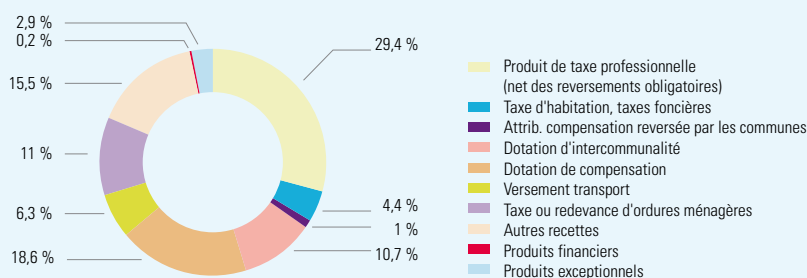
La taxe ou redevance sur les déchets ménagers connaît parallèlement un accroissement notable (+ 4,8 % à champ constant) et représente 641 millions d'euros. Douze communautés urbaines sur les seize perçoivent cette ressource sur le budget principal.

En revanche, les dotations de l'État sont stagnantes. Pour les 14 communautés existantes en 2008, les dotations d'intercommunalité et de compensation progressent respectivement de +1,1% et +0,6%. La dotation d'intercommunalité (623 millions d'euros) et la dotation de compensation (1 milliard d'euros) représentent 30,6% des recettes de gestion nettes des versements des communautés urbaines.

Le versement transport perçu par cinq communautés sur le budget principal marque quant à lui un net ralentissement par rapport aux années précédentes. Sa progression est de + 0,7% en 2009 contre + 2,5% en 2008 et + 5,1% en 2007.

Recettes de fonctionnement

(nettes des versements obligatoires)



La maîtrise des dépenses de gestion

Les dépenses de gestion des communautés urbaines nettes des versements obligatoires et hors budgets annexes connaissent une évolution modérée (+2,7%), après une année 2008 marquée par une forte hausse (+ 5,7%), et s'élèvent en 2009 à 4,3 milliards d'euros, soit 567 euros par habitant.

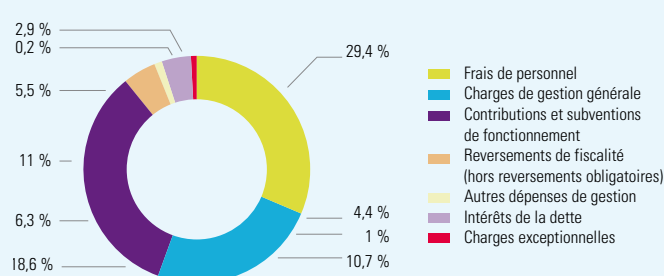
La répartition des dépenses n'est pas modifiée par rapport aux exercices précédents. Avec 1,5 milliard d'euros au total, soit 35,3% des dépenses de gestion, les contributions et subventions de fonctionnement restent le premier poste de dépenses. Destinées principalement aux organismes privés ou publics et aux participations au sein des SDIS, ces dépenses enregistrent une progression de + 3,6 % à champ constant.

Les frais de personnel connaissent une augmentation moins marquée (+ 3,1 %) et constituent le 2^e poste de dépenses de gestion à hauteur de 1,4 milliard d'euros au total (33,1%). Les charges de gestion générale – 3^e poste de dépenses –

enregistrent un léger recul (- 1,6 %) et s'élèvent à 1,1 milliard d'euros. On observe sur deux communautés urbaines une diminution sensible du poste des contrats de prestation de services.

Dépenses de fonctionnement

(nettes des versements obligatoires)



Une capacité d'autofinancement confortable

Grâce à la maîtrise de leurs dépenses de gestion (+ 2,7%) et à l'évolution assez dynamique de leurs recettes de gestion (+ 3,8%) les communautés urbaines améliorent leur épargne structurelle. Elles dégagent ainsi un excédent brut de fonctionnement de 1,3 milliard d'euros, en hausse de +7,4 % à champ constant. Profitant d'une légère amélioration du résultat financier, la capacité d'autofinancement courante

s'améliore pour atteindre 1 milliard d'euros (+ 13,8 % à champ constant, soit 142 euros par habitant).

Malgré un résultat financier encore négatif, les communautés urbaines ont préservé une forte capacité d'autofinancement en 2009 (1,2 milliard d'euros, représentant 20,8% des recettes réelles de fonctionnement nettes des versements).

Une reprise de l'investissement

Après un exercice 2008 marqué par une baisse significative des dépenses d'investissement (- 13,5 % à champ constant) probablement liée au cycle électoral, les communautés urbaines ont relativement accru leur effort d'investissement en 2009. Les dépenses (hors remboursement de la dette) s'élèvent ainsi au total à 2,2 milliards d'euros, soit 290 euros par habitant (+ 3,8 % à champ constant).

Les subventions d'équipement reversées par les communautés urbaines aux communes membres connaissent une forte

hausse (+ 15,2 % à champ constant) et s'établissent à 372 millions d'euros au total, soit 49 euros par habitant.

Le financement des investissements est essentiellement assuré par l'autofinancement (1,2 milliard d'euros) et les recettes définitives d'investissement, à hauteur de 953 millions d'euros, qui enregistrent une hausse sensible en 2009 (+ 30,2 % à champ constant, sous l'effet de l'augmentation de 136 millions d'euros du FCTVA). Le solde est couvert par l'endettement.

Un recours moins massif à l'emprunt

Les communautés urbaines ont souscrit pour 1,2 milliard d'euros d'emprunt en 2009.

Leur encours de la dette au 31 décembre 2009 porté par les budgets principaux s'élève à 5,9 milliards d'euros (784 euros par habitant), soit un peu plus de 68 % de l'encours de la

dette totale (budget principal et budgets annexes), qui lui s'élève à 8,6 milliards d'euros. Le délai de remboursement de la dette connaît une amélioration par rapport aux années précédentes et passe de 5,6 ans en 2008 à 5,1 ans en 2009. Cet indicateur témoigne d'un niveau élevé de solvabilité.

Une bonne gestion de la trésorerie

Le solde global de clôture correspond à la somme des excédents ou des déficits de l'exercice antérieur et du fond de roulement.

À chaque fin d'exercice, les collectivités doivent piloter au plus près leurs résultats comptables afin de générer un fonds de roulement positif permettant de couvrir le décalage entre

encaissement des recettes et paiement des dépenses, tout en maintenant une trésorerie la plus réduite possible afin de limiter au maximum le paiement des frais financiers inutiles. En 2009, les communautés urbaines ont vu leur fonds de roulement augmenter de + 14,7 % à champ constant. Il s'élève au total à 379 millions d'euros en 2009.

Publications récentes de l'AdCF :

- *Projets numériques intercommunaux*
Contenu et clés de la conduite de projet
Mars 2011 - AdCF- Ocadia-Orange - édition mars 2011
- *État de l'intercommunalité*
Données et commentaires par département
AdCF- Cabinet Code - édition décembre 2010
- *La crise et nos territoires : premiers impacts*
L'identification des territoires et des secteurs les plus exposés aux premiers chocs et une réactualisation des travaux de référence sur les différents moteurs des économies locales conduits à l'échelle des zones d'emploi de la France métropolitaine.
AdCF/ Institut CDC pour la recherche/CDC - édition octobre 2010
- *L'action sociale intercommunale*
Un panorama des modalités d'intervention des communautés en matière sociale.
AdCF / CDC / Uncass - édition octobre 2010
- *L'action économique des communautés*
Les résultats de l'étude illustrent ce double mouvement de renforcement et de diversification de l'action économique intercommunale
Adcf / Inet - édition juin 2010
- *L'action économique des communautés*
Ressources et modes d'intervention de l'intercommunalité au service du développement économique local.
AdCF / Institut supérieur des métiers- édition juin 2010
- *Ressources humaines*
La mutualisation des services : un enjeu d'intégration intercommunale - études de cas
AdCF / Inet- édition mai 2011
- *Portrait des intercommunalités rurales : périmètres, compétences et actions*
L'AdCF dresse un état des lieux des communautés rurales : évolution des périmètres, compétences exercées, actions et modes de gouvernance.
AdCF / CDC - édition janvier 2010



Document réalisé par l'Assemblée des Communautés de France,
Sémaphores et Dexia Crédit Local
- juin 2011 -

Ont participé à la réalisation de ce document :
Claire Delpech (AdCF), Nadia El Kachti et Vincent Reulier (Dexia),
Marc-Antoine Vincent, Antoine Vong et Aurélien Richen (Sémaphores)

Toute reproduction et utilisation des données financières et fiscales de cet annuaire est soumise à l'autorisation de l'AdCF, de Dexia Crédit Local et, le cas échéant, de la collectivité concernée.

**Assemblée
des Communautés
de France**
191 rue Saint-Honoré
75001 Paris
Tél. : 01 55 04 89 00

Sémaphores
13 rue Martin Bernard
75013 PARIS
Tél. : 01 53 62 65 23

Dexia Crédit Local
Direction des Études
1, Passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
TSA 92202
92919 La Défense Cedex
Tél. : 01 58 58 77 77